

PROBLEMATIQUE DE L'INTEGRATION REGIONALE AFRICAINNE FACTEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA RDC : ENJEUX ET PERSPECTIVES

Giscard Aser NZUZI DIALAKANA

Institut Supérieur de Commerce de Matadi, République

Démocratique du Congo

giscarddialakana@gmail.com

Résumé

En Afrique, les aspirations renouvelées en faveur de l'intégration et de la coopération régionales s'intègrent dans la recherche de solutions à la crise économique et sociale profonde et prolongée du continent. Cela se produit dans un contexte devenu à bien des égards plus propice à la promotion de l'intégration régionale, ouvrant la voie à l'augmentation des échanges régionaux. Si l'intégration régionale africaine est admise comme l'une des stratégies économiques pour la résolution des problèmes du développement économique force est de constater que cette intégration régionale présente des enjeux pour la RDC par son économie extravertie ce qui empêche la ratification de certains accords par la RDC étant membre de plusieurs organisations régionales et sous-régionales. Bien qu'il existe des problèmes de l'intégration régionale africaine, cette intégration régionale serait un facteur du développement économique si les différents pays membres arrivent à respecter en bon escient les engagements pris en général et la RDC en particulier. Ainsi, l'objectif principal recherché à travers ce papier consistait de connaître les différents problèmes de l'intégration régionale africaine face au développement économique de la RDC en vue de mesurer les enjeux et perspectives de celle-ci.

Mots clés : *Problématique, intégration régionale africaine, développement économique, enjeux, perspectives*

1. Introduction

1.1. Justification du thème

L'Afrique est le continent de la planète qui compte le plus d'organisations continentales, régionales, sous-régionales, sectorielles et commerciales alors qu'elle est la région où les processus d'intégration et de régionalisation sont les plus embryonnaires (Abdou, 2006 : p.2).

Plusieurs organisations continentales ont progressivement été créées sous l'égide de l'Organisation de l'Unité Africaine devenue à ce jour Union Africaine, ayant pour but d'accélérer l'unification dans tous les domaines. On doit aussi à l'organisation panafricaine d'avoir contribué à l'achèvement du processus de décolonisation, qui s'est concrétisé avec l'accession à l'indépendance des possessions portugaises en 1974. Sa lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud s'inscrit également dans ce qui fut sa première vocation : libérer le continent. Mais les structures créées sous sa tutelle sont devenues de plus en plus fantomatiques. Au fil du temps, l'organisation panafricaine hormis quelques opérations de maintien de la paix dans les années 1990, a surtout, fait office de point de rencontre régulier des Chefs d'État et d'instance de cooptation entre nouveaux dirigeants, souvent arrivés au pouvoir par le biais de coups d'État. Elle a, de ce fait, accompagné les dérives politiques du continent et ne s'est pas réellement dotée des moyens de promouvoir son développement.

Au début des années 1990, le traité d'Abuja vise l'établissement d'une communauté économique africaine. Ces tentatives n'ont pas été à la hauteur des ambitions affichées. Elles ont cependant le mérite d'avoir contribué à la prise de conscience des faiblesses du continent et d'avoir tracé certaines voies pour y remédier.

Selon NTUMBA LUABA, l'intégration régionale n'est pas un phénomène récent en Afrique. Depuis les indépendances de 1960, le processus d'intégration africaine s'est caractérisé par un double mouvement : le rêve panafricain porté par les grandes figures des luttes de libération nationale comme Senghor et Nkrumah et incarné par la création de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) en 1963, et la reconnaissance d'un principe de respect de la souveraineté nationale et la promotion de la coopération au sein des différentes régions du continent (Ntumba, 2013 : p.3). Aujourd'hui, il existe un consensus sur l'opportunité et l'importance d'une intégration régionale en Afrique pour répondre à une double demande : faciliter son intégration dans la mondialisation économique, politique et culturelle d'une part, et permettre aux Etats des répondre conjointement aux besoins des populations difficiles à satisfaire par un seul Etat compte tenu de l'interdépendance liée aux dynamiques transnationales (Ntumba, Op.cit : p.4).

Quant à Real LAVERGNE, enfermés dans le carcan d'espaces socio-économiques trop étroits, les pays africains sont appelés à élargir leurs horizons dans leur quête du développement. Les avantages d'une telle démarche sont de plusieurs ordres, passant par la réduction des coûts unitaires grâce aux économies d'échelle, par un niveau accru de spécialisation et de concurrence économique, par l'accès à la technologie et par un meilleur partage des idées et des expériences à tous les niveaux de l'activité socio-économique (Lavergne, 1996 : p.6).

Cependant, les pays africains en général et la RDC en particulier rencontrent certains problèmes face au développement économique, notamment l'extraversion de leurs économies, l'appartenance à plusieurs organisations régionales et sous-régionales, le manque des infrastructures de qualité répondant aux normes pour faciliter l'intégration régionale africaine

présentant ainsi des enjeux et perspectives pour ceux pays d'une part et de la RDC, d'autre part.

Ainsi, nous avons choisi ce sujet pour la simple raison que, malgré l'intégration régionale de la RD Congo, le développement économique n'est toujours pas visible. Bien au contraire, le sous-développement continu à faire son chemin. Nous avons choisi ce sujet pour chercher à en connaître les causes et conséquences.

2. Problématique

Selon Claire MAINGUY, la problématique de l'intégration est depuis longtemps présente dans la politique de coopération de l'UE vis-à-vis des pays africains (Mainguy, 1999 : p.2). Elle s'est manifestée par un appui à la gestion de biens publics régionaux : aide aux organismes de coopération régionale, développement des infrastructures (notamment à vocation régionale), appuis aux institutions. Avec l'accord de Cotonou, le projet d'intégration régionale prend une autre dimension. Au niveau régional, les pays sont divisés entre eux par une panoplie de barrières institutionnelles, légales et infrastructurelles. Au niveau international, l'Afrique se retrouve de plus en plus en marge de marches mondiales, des réseaux technologiques, des grands systèmes de télécommunication, de la communauté internationale en général.

De nouveaux efforts sont exigés sur chacun de ces trois plans. En effet, le sentiment de déconnexion qui règne en Afrique nous invite à rechercher de nouvelles formes de communauté aptes à relever le défi du développement dans un monde en mutation accélérée. L'intégration et la coopération régionales sont souvent privilégiées comme instruments d'une telle démarche, face à la désillusion par rapport à l'Etat-nation comme agent de développement sur le plan national et à la méfiance des Africains

vis-à-vis d'une politique d'insertion à outrance dans les courants économiques et politiques mondiaux sur lesquels ils n'ont aucune prise.

Sans oublier que les perspectives de réussite sur les marchés mondiales sont relativement limitées. De nombreux obstacles pèsent sur l'expansion des exportations africaines traditionnelles, et il est difficile de développer de nouvelles sources d'exportation face au faible niveau de développement de l'industrie et des services africains. L'intégration régionale se présente alors comme voie intermédiaire. Si, elle est parfois, préconisée, encore aujourd'hui, comme solution de rechange opposée au renforcement des liens avec le reste du monde, elle est perçue, de plus en plus, comme élément d'une stratégie multidimensionnelle et accélérée de décloisonnement aux plans à la fois régional et international. L'intégration régionale répond à des impératifs sociaux, culturels et politiques autant qu'économiques.

Les aspirations régionales des hommes d'Etat, des intellectuels et des peuples africains, traduisent l'ambition de franchir les limites des Etats actuels. Elles consistent à refuser tout ce qui divise actuellement la sous-région, y compris le morcellement dû aux frontières politiques ; la multiplicité des barrières à la libre circulation des biens et des services, des personnes et des flux capitaux, et les différences et contradictions observées dans les structures juridiques, les administrations publiques, et les systèmes d'éducation. Dans cette perspective, l'intégration régionale s'avère comme un moyen pour l'Afrique, de bénéficier des opportunités de la mondialisation économique, politique et culturelle en cours et de faire face aux phénomènes de replis identitaires qui se développent dans différentes zones suite, en partie du moins, à l'accélération des dynamiques économiques, sociales et culturelles transnationales. Dans ce contexte, le renforcement des processus de démocratisation des

sociétés africaines s'avère indispensable dans la mesure où la gouvernance démocratique aux niveaux local, national, régional et continental constitue probablement le meilleur moyen d'articuler les quatre niveaux de régulation des sociétés et des processus qui les affectent.

Au regard de ce qui précède, la présente étude suscite la question fondamentale suivante : quels sont les problèmes de développement économique suscités par l'intégration régionale africaine de la RDC ? De cette question principale découlent des questions spécifiques ci-après : Qu'est-ce qu'on attend par intégration régionale africaine ? Quels sont les enjeux de l'intégration régionale africaine face au développement économique de la RDC ? Quels sont les problèmes qui empêchent la RDC de jouir pleinement des avantages qu'offrent l'intégration régionale africaine ? Quelles en sont les perspectives de solution ?

3. Hypothèses de l'étude

Au regard des questions ci-haut, nous présentons les hypothèses suivantes :

H1 : L'intégration régionale africaine consisterait à rapprocher les différentes nations africaines entre elles, pour supprimer toutes les entraves à la liberté de circulation des biens, des services, des capitaux et des facteurs de production et favoriser ainsi les échanges. Cette intégration régionale africaine permettrait aux Etats membres de créer des grands espaces économiques, et des marchés largement bénéfiques aux pays membres ;

H2 : L'intégration régionale africaine engendrerait des enjeux dans le développement économique de la RDC dans la mesure où avec son économie extravertie, cette intégration serait à la

base de la diminution des recettes douanières suite à la suppression des barrières tarifaires et non tarifaires. La RDC, à l'heure actuelle, aurait du mal à s'adapter parce qu'elle ne produit presque absolument rien si ce n'est, les minerais. Les marchés congolais seraient inondés par les différents produits en provenance des pays membres de cette région qui entraîneraient une concurrence pure et parfaite dont les industries locales ne seraient pas compétitives face aux produits étrangers et, également, la tendance à consommer les produits étrangers, empêcherait l'épanouissement des industries locales ;

H3 : Le manque d'infrastructures de qualité répondant aux normes pour faciliter l'intégration régionale africaine ne permettrait, à la RDC, de jouir des avantages qu'offrent cette intégration et, également, le manque du développement des secteurs agro-industriels pour la RDC, constituerait un frein et un problème.

H4 : La RDC, dans les jours à venir, bénéficierait de beaucoup d'investissements, car la zone de libre-échange continentale africaine les favoriserait et permettrait d'attirer, aussi bien, l'investissement direct étranger que l'investissement intérieur, du fait que le marché élargi attire les investisseurs étrangers par rapport aux petits marchés nationaux intérieurs. Sur le plan politique, l'intégration régionale africaine favoriserait la bonne gouvernance et la stabilité, car les pays membres sont appelés à intervenir en cas d'agression. Sur le plan social, l'ouverture au commerce international offrirait aussi des débouchés extérieurs pour la production locale tout en leur offrant la possibilité de disposer des intrants de meilleure qualité, le rendant plus compétitif. Les consommateurs disposeraient alors d'un plus grand choix de marchandises, et en tireraient une baisse éventuelle de prix.

4. objectifs scientifiques

L'objectif général que nous poursuivons en élaborant cette étude est celui de connaître les différents problèmes de l'intégration régionale africaine face au développement économique de la RDC en vue de mesurer les enjeux et perspectives de celle-ci. De manière spécifique, cette réflexion permet d'analyser les problèmes liés à l'intégration régionale africaine, les enjeux et perspectives de cette intégration régionale africaine pour la RDC, d'identifier les difficultés auxquelles la RDC est confrontée face à l'intégration régionale africaine et de connaître si cette intégration régionale africaine est à la base du développement économique de la RDC.

5. Approche

Cette étude ne saurait être réalisée sans le concours des méthodes et techniques appropriées. Nous avons retenu la méthode analytique, laquelle nous a permis d'étudier, de manière détaillée, les différentes informations dans le but de tirer les évidences qui s'imposent, tandis que la méthode inductive, elle nous a permis d'étudier le cas particulier de la RDC et conclure sur l'ensemble de l'Afrique et la méthode déductive, elle nous a permis de partir des considérations d'ordre général, et suite à une série des déductions logiques, pour aboutir à des conclusions d'ordre particulier concernant le sujet d'étude. Cependant, ces méthodes ont été appuyées par la technique documentaire, laquelle nous a permis de consulter et d'exploiter des ouvrages et articles en relation avec notre sujet d'étude et la technique d'observation, nous a facilités d'avoir des informations précises sur certains faits soulevés par notre étude.

6. Développement articulé

6.1. L'intégration régionale africaine : une justification théorique

6.1.1. L'intégration régionale comme moyen de sortie de la crise

Les deux principales considérations théoriques justifiant la formation de blocs commerciaux sont l'effet d'allocation et l'effet d'accumulation (ou de croissance) résultant du libre-échange à l'intérieur d'un groupement régional (Baldwin, 1997 : pp.24-88). En ce qui concerne l'effet d'allocation, la théorie économique montre que, dans une économie compétitive, la demande pour un produit canalise les ressources productives vers la production de ce produit. Le deuxième effet est l'effet d'accumulation qui s'observe dans les circuits de l'investissement et du commerce. Quand des marchés régionaux se développent grâce à l'intégration économique, davantage de fournisseurs sont attirés vers le marché régional, et les entreprises peuvent se spécialiser.

La formation d'une union commerciale peut ainsi avoir une influence sur les décisions d'implantation des entreprises étrangères. Selon les nouvelles thèses de la géographie économique, les trois variables clefs en matière d'implantation sont en effet : la taille du marché ; le coût de production et la disponibilité des facteurs de production pertinents ; et l'accès au marché (Krugman, 1992).

L'expansion du marché induite par l'intégration économique régionale peut contribuer à éliminer ces obstacles. En outre, la libre circulation des capitaux, de la main-d'œuvre et des autres facteurs de production est souvent un objectif explicite des mécanismes d'intégration économique. La libre mobilité des facteurs de production peut en effet aider à réduire les coûts de production dans les pays partenaires où ces facteurs sont

relativement rares et à y attirer des activités productives. Lorsque la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE en sigle) s'est effondrée en 1977, le marché d'exportation du Kenya s'est fortement contracté et les entreprises établies qui avaient une importante capacité installée pour servir le marché régional ont été forcées de réduire leurs activités (Mwega et Ndungu., 2004). Plusieurs multinationales qui avaient des filiales au Kenya se sont même désengagées de ce pays après l'effondrement de la CAE (Himbara., 1994). Les tenants du libre-échange, par exemple, soutiennent que les blocs commerciaux régionaux freinent plus l'expansion du commerce mondial qu'ils n'y contribuent (Schiff, 1997 : pp.359-387). Ils font valoir que ces blocs ont tendance à ériger autour d'eux des remparts tarifaires et non tarifaires qui restreignent les courants commerciaux avec l'extérieur. Il peut en résulter des inefficiences dans l'allocation des ressources et la production qui réduisent les gains de bien-être induits par la concurrence, comme vu plus haut.

6.2. Les défis de l'intégration régionale en Afrique

Aujourd'hui, il existe un consensus sur l'opportunité et l'importance d'une intégration régionale en Afrique pour répondre à une double demande (Ntumba, 2013 : p.4) : faciliter son intégration dans la mondialisation économique, politique et culturelle d'une part, et permettre aux Etats des répondre conjointement aux besoins des populations difficiles à satisfaire par un seul Etat compte tenu de l'interdépendance liée aux dynamiques transnationales, d'autre part. Les principaux défis sont les suivants : les résistances des États à consentir des délégations de souveraineté permettant de donner le véritable coup d'envoi à l'intégration régionale et panafricaine, les lenteurs des processus de signature/ratification/domestication des protocoles et des conventions signées aux niveaux régional ou continental par les Etats parties, le chevauchement de plusieurs communautés économiques régionales qui nuit à leur efficacité, l'appartenance concomitante de certains Etats à

plusieurs organisations régionales qui donne lieu à des conflits de compétence et d'intérêt, le manque des ressources humaines et financières permettant à ces organisations d'accomplir réellement leur mandat, les répercussions des fragilités des Etats et des faiblesses de leur gouvernance interne sur le processus d'intégration régionale voire panafricaine. Autrement dit, le renforcement de la gouvernance démocratique au niveau national est aussi un défi à relever si l'on veut avoir une intégration régionale efficace et légitime, le développement des infrastructures de transport et de communication pour favoriser les échanges et accélérer l'intégration, la faible diversification des économies et l'insuffisance d'industrie de transformation qui pourrait favoriser des échanges régionaux et la recherche de marché de proximité.

7. Les problèmes de l'intégration régionale africaine de la RDC : Enjeux et perspectives

7.1. Enjeux

Le développement des infrastructures joue un rôle décisif dans les processus d'intégration de la RDC, de développement et d'éradication de la pauvreté. Le plus grand défi auquel la RDC est confronté, c'est la réduction du niveau de pauvreté qui, d'après certaines études, est partiellement dû à l'absence bien connue d'infrastructures. Le développement des infrastructures et des services a un rôle essentiel à jouer en termes de promotion du développement durable dans la région.

Le renforcement des capacités institutionnelles et la transformation et amélioration de l'accessibilité aux réseaux de télécommunication sont les objectifs spécifiques à atteindre. L'amélioration de l'infrastructure de transport est essentielle pour promouvoir le commerce à l'intérieur de la région et à l'extérieur de la région. La RD Congo doit ouvrir ses marchés en vue de permettre les activités commerciales intra-

communautaires et accélérer ainsi le processus d'intégration régionale. Plusieurs contraintes retardent la mise en valeur des immenses potentialités de la RDC : la faiblesse des infrastructures de transport qui rend difficile la liaison entre les zones de production agricole et les marchés de consommateurs dans les villes et les marchés d'exportation, la faiblesse de l'infrastructure des télécommunications, la production insuffisante de l'énergie. La plupart des économies des pays africains sont basées sur l'agriculture. Mais l'agriculture elle-même n'est pas bien développée. Il y a une nécessité urgente pour la RDC d'accroître les crédits budgétaires pour développer le secteur de l'Agriculture. Ces insuffisances posent des problèmes réels pour les pays enclavés.

L'efficacité et la viabilité de l'intégration régionale africaine face au développement économique de la RDC dépendent de la détermination de la volonté politique et de l'engagement renforcé des populations en faveur de la prise de conscience et de la participation au processus d'intégration et de développement, au maintien de la paix et de la sécurité et notamment de la bonne gouvernance, de la promotion active d'une culture entrepreneuriale basée sur la science, du développement des capacités indigènes d'investissement notamment des ressources humaines et du développement des bonnes relations de principes avec les autres Communautés Economiques Régionales africaines et la communauté internationale en général dans un système économique mondial compétitif. Il est clair que l'Afrique est confrontée à des problèmes, qui concernent notamment la sécurité alimentaire, la crise de l'énergie et la crise financière. Ceci est une indication claire que l'intégration régionale africaine ainsi que les communautés économiques régionales doivent renforcer leur coordination en vue de surmonter collectivement ces crises, car les pays individuels ne peuvent pas le faire tous seuls. Ceci constitue une opportunité pour les dirigeants africains en général

et de la RDC en particulier d'accélérer le processus de l'intégration en revisitant les méthodes adoptées jusqu'alors en vue de l'intégration, et en éliminant tous les obstacles qui entravent le processus, en prenant des engagements fermes pour réaliser ces objectifs et en fournissant les ressources suffisantes à l'Union Africaine pour lui permettre de mettre en œuvre les programmes continentaux.

Le processus d'intégration régionale africaine face au développement économique de la RDC est également entravé par les nombreux conflits que connaissent certains États membres et qui handicapent l'intégration et le développement économique de la RDC, en réduisant les activités économiques, en détruisant les infrastructures et en constituant une grave menace au flux commercial et aux investissements.

Le processus d'intégration régionale africaine face au développement économique de la RDC est également entravé par une mauvaise conception et la médiocrité de l'ordre séquentiel des arrangements. Ceci se reflète dans l'insistance exagérée que beaucoup de plans mettent sur la libéralisation du commerce et l'intégration du marché, sans beaucoup s'occuper de l'augmentation de la production, de l'intégration et des complémentarités régionales ou du développement des infrastructures régionales (en particulier les transports et communications) pour piloter l'intégration du marché. Les administrations des douanes en Afrique en général et de la RDC sont généralement inefficaces et constituent en elles-mêmes des barrières au commerce à l'intérieur et à l'extérieur du continent. Les dispositions règlementaires qui régissent les douanes exigent des documents excessifs qui doivent être traités manuellement dans certaines frontières non connectées par les technologies de l'information et de la communication. Ces inefficacités se traduisent en termes de retards qui font monter les coûts.

Les autres barrières au commerce sont notamment les systèmes de paiements et d'assurance qui ne sont pas encore développés en RDC. De plus, le financement du commerce extérieur, les facilités de crédit à l'exportation et les systèmes d'assurance des exportations ne sont pas encore disponibles dans la plupart des pays africains en général et la RDC en particulier. Il n'y a pas d'interconvertibilité entre les monnaies africaines parce que les règlements monétaires et financiers ne sont pas harmonisés aux niveaux régional, sous régional et national. Le manque de financements suffisants constitue un grand défi pour le développement des infrastructures favorisant l'intégration régionale africaine et le développement économique de la RDC. Pour faire face à tous ces défis ou enjeux, les pays africains en général et la RDC en particulier, doivent se lancer dans des programmes visant à renforcer le développement des infrastructures sur le continent en général et de la RDC en particulier, en travaillant pour développer un réseau intégré de routes, de chemins de fer, de transport maritime, de voies d'eau intérieures navigables et de l'aviation civile.

Les enjeux de l'intégration régionale africaine face au développement économique de la RDC font en sorte qu'aujourd'hui, il existe un consensus sur l'opportunité et l'importance d'une intégration régionale en Afrique pour répondre à une double demande : faciliter son intégration dans la mondialisation économique, politique et culturelle d'une part, et permettre aux Etats en général et la RDC en particulier des répondre conjointement aux besoins des populations difficiles à satisfaire par un seul Etat compte tenu de l'interdépendance liée aux dynamiques transnationales. Les principaux enjeux sont les suivants : les résistances des États en général et de la RDC en particulier à consentir des délégations de souveraineté permettant de donner le véritable coup d'envoi à l'intégration régionale et panafricaine, les lenteurs des processus de signature/ratification/domestication des protocoles et des

conventions signées aux niveaux régional ou continental par les Etats parties, le chevauchement de plusieurs communautés économiques régionales qui nuit à leur efficacité, l'appartenance concomitante de certains Etats en général et de la RDC en particulier à plusieurs organisations régionales qui donne lieu à des conflits de compétence et d'intérêt, le manque des ressources humaines et financières permettant à ces organisations d'accomplir réellement leur mandat, les répercussions des fragilités des Etats en général et de la RDC en particulier et des faiblesses de leur gouvernance interne sur le processus d'intégration régionale voire panafricaine.

La facilitation du commerce intra-africain est l'un des facteurs clés de l'intégration régionale africaine. Mais ce commerce est obstrué par des barrières tarifaires et non tarifaires qui constituent l'essence des recettes fiscales des Etats africains en général et de la RDC en particulier. Etant donné que la floraison de l'informel dans les pays africains en général et de la RDC en particulier qui crée ce manque-à-gagner dans les caisses de l'Etat est principalement auto-infligée (coûts d'enregistrement exorbitants, taxation excessive, corruption et faiblesse des autorités de recouvrement), des politiques peuvent être mises en œuvre pour y remédier.

7.2. Perspective

Les perspectives envisageables consistent à identifier les obstacles tarifaires et non tarifaires, et adopter des mesures en vue de l'intensification du commerce intra-communautaire. L'intégration régionale africaine peut servir de tremplin au renforcement des capacités industrielles en Afrique et au développement du commerce africain en général et de la RDC en particulier d'articles manufacturés. Si les communautés économiques régionales mettent en œuvre des politiques industrielles régionales et que les différents pays appliquent des politiques industrielles nationales, appuyées par la mise en

œuvre de l'initiative de développement industriel accéléré pour l'Afrique de l'Union africaine, la Zone de libre-échange continentale africaine peut jouer un rôle de catalyseur dans le développement industriel et manufacturier du continent en général et de la RDC en particulier et favoriser une transformation structurelle inclusive.

La population africaine en générale et de la RDC est aujourd'hui la plus jeune du monde. Pour tirer parti de ce dividende démographique, il faut adopter des stratégies relatives à l'emploi et à l'entrepreneuriat qui s'appuient sur la transformation structurelle et la création de possibilités de commercialisation, qui sera favorisée par la Zone de libre-échange continentale africaine. Sur une perspective commune et à les engager sur un chemin commun, de sorte que leurs intérêts économiques deviennent étroitement liés et contribuent au maintien de la paix et de la stabilité dans la région. En renforçant la dépendance mutuelle sur le plan commercial et en matière de développement économique, l'intégration augmente le coût des conflits pour les pays concernés. Les forces économiques peuvent compléter les forces politiques plutôt que de les remplacer, bien que cela dépende de mécanismes qui sont souvent subtils. L'intégration effective du marché régional suppose cependant à l'adoption d'un ensemble de règles d'origine favorables et aptes à prévenir les détournements de courants commerciaux, tout en épargnant des complications et des contraintes injustifiées aux entreprises établies en Afrique en général et de la RDC en particulier. Les infrastructures participent de diverses manières à la dynamique d'intégration régionale, facilitent des courants d'échange sur des biens jusqu'ici considérés comme non échangeables.

8. Conclusion

Cette étude qui a porté sur la problématique de l'intégration régionale africaine facteur du développement économique de la

RDC : Enjeux et Perspectives. Nous avons vu que le faible développement du tissu industriel et le manque des infrastructures de transports constitue un frein et un problème face au développement économique de la RDC. En effet, l'extraversion de l'économie congolaise constitue les enjeux dans l'intégration régionale africaine et son développement économique. A cet effet, cette intégration régionale africaine faciliterait la création des grands espaces économiques et des marchés largement bénéfiques pour la RDC au regard de ses potentialités en sol et sous-sol.

Ainsi, cette intégration régionale africaine servirait de tremplin au renforcement des capacités industrielles en Afrique et au développement du commerce africain en général et de la RDC en particulier d'articles manufacturés. Par ailleurs, compte tenu des progrès actuels dans la promotion de l'intégration régionale africaine et des défis auxquels le processus est confronté, les recommandations suivantes sont formulées :

- La RDC et les autres Etats africains doivent mettre en œuvre les décisions, traités et protocoles. Ils doivent également s'engager en faveur de l'intégration, au-delà de leur signature ;
- Ils doivent fournir des efforts supplémentaires nécessaires pour harmoniser les activités dans différents secteurs d'activités, il est nécessaire d'accélérer le processus d'intégration à travers des mesures de renforcement de la confiance. Au lieu que l'intégration régionale africaine soit considérée comme étant un lieu de concurrence les unes avec les autres, l'attention doit être portée sur une plus grande complémentarité et une vision commune de l'intégration continentale. Ceci demandera nécessairement une gestion efficace qui aura sans doute un impact positif sur l'intégration.

- Il est nécessaire d'avoir des informations fiables sur l'engagement des États membres en faveur du processus d'intégration, ce qui permettra sans doute aux parties prenantes d'avoir une idée sur les performances des États membres, servira comme motivation de retenue et encouragera les États membres à respecter leurs engagements.

Les parties prenantes doivent également être responsabilisées pour participer au suivi du processus d'intégration en vue de renforcer l'obligation redditionnelle des institutions régionales mandatées pour être le fer de lance du processus dans leurs sous-régions respectives. Une plate-forme pour l'information et les connaissances générales sur le programme et le processus d'intégration régionale africaine doit leur donner les moyens par lesquels ils peuvent chercher à éclaircir et à approfondir les informations relatives à ces institutions, et faciliter ainsi la popularisation et la démocratisation du processus d'intégration régionale africaine.

Références bibliographiques

Bibliographie

Abdou D. (2006). *Afrique : l'intégration régionale face à la mondialisation*, Dakar, 2p.

<https://www.cairn.info/revue.politique-etrangere-2006-4-page-785.thm>

Baldwin R.-E. (1997). *The Causes of Regionlism*, the World Economy is currently edited by David Greenway, Vol. 20, issue 7, 865-888, 24-88p.

<https://doi.org/10.1111/1467-9701.00107>

Claire M et Jean-Jacques G. (1999). *L'Intégration régionale : un thème phare de la politique de coopération européenne*, GEMDEV, Karthala, 2p.

Himbara D. (1994). *Kenyan Capitalists, the State and Development*, Review by Dickson Eyoh, *Canadian Journal of African Studies*, Vol. 28, No 3 (1994), pp.538-540) (3pages), Published By Taylor and francis, Ltd..

<https://doi.org/10.2307/485355>

<https://www.jstor.org/stable/485355>

Krugman P. (1992). *Geography and Trade*, Review by Elias L. Khalil, *Southern Economic Journal*, Vol.59, No (oct., 1992), pp.337-339 (3pages).

<https://doi.org/10.2307/1060549>

<https://www.jstor.org/stable/1060549>

Mwega F.-M. et Ndung'u N. (2004). *Explaining African economic growth performance: The case of Kenya*, The Political Economy, for African Economic Research Consortium, PO BOX 62882, Nairobi, Kenya, January, 2004.

<https://www.africaportal.org/publications/explaining-african-economic-growth-performance-the-case-of-kenya/>

Alphonse N. (2013). *L'intégration africaine face à la mondialisation : État des lieux, défis et perspectives* « une Contribution au Forum panafricain de haut niveau sur : Cultures, diplomatie et intégration régionale », secrétariat exécutif, conférence internationale sur la région des grands lacs, Rabat-Maroc, du 08 au 10 avril, 3-4p.

Real L. (1996). *Intégration et coopération régionales en Afrique de l'Ouest*, Editions Karthala, Paris, 6p.

Schiff M. (1997). *Small is beautiful: Preferential trade agreements and the impact of country size, market share and smuggling*, *Journal of Economic Integration*, 359-387p.

<https://doi.org/10.11130/jei.1997.12.3.359>